

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

DIRECCTE  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées  
Unité départementale du Gard  
Direction

Téléphone : 04 66 38 55 11  
Télécopie : 04 66 38 55 39  
lrrouss-ut30.direction@direccte.gouv.fr

SOUS-PREFECTURE D'ALES

29 JAN. 2016

COURRIER REÇU

Nîmes, le mercredi 27 janvier 2016

Le directeur de l'unité départementale du Gard  
De la DIRECCTE LRMP

A Monsieur Olivier DELCAYROU  
Sous-préfet de l'arrondissement d'ALES

Vous m'avez transmis, pour avis, lors de notre dernier entretien du jeudi 21 janvier 2016, le projet de l'éco-site des Hauts de Saint-Hilaire.

Mes services se sont attachés à étudier ce projet avec toute l'attention nécessaire et m'ont souligné tout l'intérêt qu'il présentait pour le développement économique de ce territoire. Son examen fait également apparaître une véritable stratégie de territoire et une réponse à des enjeux socio-économiques forts.

Au-delà même de l'impact à court et moyen terme sur les entreprises de construction, qui permettra pendant toute la phase de chantier, de relancer l'activité du secteur, il est évident que la gestion de cet éco-site et le développement de son activité commerciale induiront dans la durée le développement d'emplois qui lui seront intimement liés, aussi bien dans l'hôtellerie-restauration, les sports de plein-air et le tourisme. Dans ces secteurs, le potentiel d'emploi créé serait de 80 ETP.

Les retombées de ce projet sur l'emploi ne sont donc plus à démontrer et les services de l'État se doivent d'accompagner ce projet, de la phase d'émergence à celle de la mise en œuvre, aussi bien pour préparer les plus jeunes à intégrer les emplois potentiels qui devraient voir le jour, que pour intégrer les demandeurs d'emploi sur des postes pérennes. Un travail de fonds de Pôle Emploi, de la MDE et de la MLI avec l'Éducation nationale (formation initiale), le Conseil régional (formation continue) et les OPCA pour anticiper les besoins doit, si le projet voit le jour, être rapidement mis en œuvre. Le SPEP est à ce titre, l'outil idoine pour porter cette action.

Ainsi, j'émet un avis favorable au regard, notamment du potentiel de créations nettes d'emploi sur des secteurs variées, du développement économique induit par un tel projet et des retombées plus générales sur l'activité du bassin d'emploi par l'afflux d'utilisateurs touristes ou résidents.

Enfin, même si ce n'est pas dans mes champs de compétences, la solvabilité financière du projet m'apparaît réelle et la mixité sociale, par la construction de logements sociaux dans ce projet et par le maintien d'exploitants agricoles apporte un plus précieux.

Alain FRANCES